



Le Petit Pavillon Bleu

Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen
Bureau du Port - Square du Général Masson - 44500 LA BAULE

Exemplaire N° 18 – Octobre 2005 adressé aux adhérents de l'APPBP.

LE MOT DU PRESIDENT

En ce mois ou les bronzages s'estompent, nous reprenons la plume pour vous rédiger ce 18^{eme} « Petit pavillon bleu » qui comme le numéro 17 est adressé uniquement aux cotisants.

Une réunion du conseil portuaire a eu lieu en juin, ainsi qu'une réunion d'étude sur la sédimentation en juillet, En ce qui concerne le dragage, il doit reprendre le 15 octobre, dans son intégralité un financement complémentaire semblerait avoir été trouvé.

C'est plutôt dans l'activité interne de l'association qu'il y a des nouvelles.

Le local : mis à notre disposition par la municipalité de La Baule le 1^{er} juillet, l'ancien siège du Pesca Club représente pour nous un grand changement et de nouveaux horizons. En plus d'une salle de réunion bienvenue, il nous a permis cet été d'établir des permanences tous les samedi matin et de rencontrer de nombreux membres. Mais aussi de regrouper tout ce qui appartenait à l'association et de centraliser les archives disséminées chez tous les membres du bureau. Les bénéfices des Puces Nautiques, additionnés aux économies réalisées sur les 2 cocktails, nous ont permis d'équiper ce local et d'acquérir un ordinateur. Performant. Cette permanence du samedi est prolongée jusqu'à fin octobre, peut être plus, de 11 heures à 12 h 30. Un cahier de suggestions permet de noter toutes les remarques et griefs concernant le port et notre frigo tout neuf est évidemment bien rempli.

Les cocktails : Comme je vous l'avais préalablement annoncé, et comme nombreux d'entre vous ont pu le constater, nous avons essayé de faire original, bon, et économique, ceci grâce à des partenaires que nous vous avons présenté et que vous retrouverez en page 3. Vous étiez à chaque fois environ 150 personnes, et ce fut pour nous un grand plaisir de parler avec vous et ainsi de mieux nous connaître. L'ambiance était très sympathique et nous avons été très sensibles à vos remerciements et félicitations.



Nous avons été très honorés de la présence de Mrs Métaireau et Baudry.



Il faut que vous sachiez que les 1200 toasts que vous avez pu entre autres déguster, avaient été préparés par une joyeuse équipe de "tartineurs et tartineuses" en environ 50 minutes ! Peut être un record à battre !

Avec l'automne vont se succéder diverses réunions, dont le conseil portuaire, auxquelles nous assisterons, et vous représenterons. Nous avons d'ores et déjà interrogé la C.C.I. quant au projet de tarifs 2006, sans réponse au moment où nous écrivons ces lignes. Si vous avez des amis qui hésitent encore, nous acceptons les cotisations 2004 jusqu'à fin octobre, 385 membres c'est un record, mais nous aurions tellement aimé être 400 !

Bien amicalement

JPD

COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL PORTUAIRE

Lors du conseil portuaire qui s'est tenu le 24 Juin 2005, la C.C.I. par la voix de ses représentants, a annoncé que les deux bassins non dragués resteront en l'état jusqu'à la reprise du chantier prévue le 15/10/2005.

Les représentants des plaisanciers ont exprimé leur stupeur, puis, leur mécontentement lorsque leur fut annoncé que le coût supplémentaire de réinstallation, chiffré, par la C.C.I. à 208.000 € devrait être supporté, en l'absence de financement complémentaire de la part du conseil général, intégralement par les usagers, les communes ayant en ce qui les concerne, respecté leurs engagements financiers.

A l'évidence le contrat signé par la C.C.I. et la société chargée des travaux a été mal « ficelé » au départ quels que soient les obstacles techniques ou les incidents d'exploitation survenus lors du dragage du premier bassin.

Les Elus des deux communes demandent au Vice Président du Conseil Général, Président de séance, de bien vouloir revoir sa position, afin que le dragage couvre l'intégralité des deux bassins restants, sans contribution supplémentaire à la charge des usagers.

Autre sujet débattu : « le transfert de la compétence » des ports mixtes du département vers les communes. Les Elus font remarquer que si transfert il devait y avoir, (ils ont toujours la possibilité de refuser), les communes entendent prendre « livraison » des ports en bon état de fonctionnement, après que le Conseil Général ait fait l'effort financier pour que la saison 2006 démarre sous les meilleurs auspices. Monsieur METAIREAU Maire de La Baule et Président du SIVU du port informe les participants qu'il entendait créer une commission d'experts à laquelle se joindrait un représentant de l'A.P.P.B.P. chargée d'étudier la possibilité d'effectuer un dragage annuel « plus léger » avec acquisition par les communes du matériel « ad hoc » il constate par ailleurs que le problème de l'embouchure de l'étier n'a toujours pas trouvé de solution

La question de l'augmentation dans les prochaines années, des places de bateaux, si elle a été évoquée, n'a appelé que des réponses évasives, compte tenu nous a-t-on répondu, de l'impossibilité pour la C.C.I. et les communes de chiffrer l'impact du transfert, à ces dernières, de la gestion du port « mixte » de La Baule Le Pouliguen.

Les représentants des plaisanciers ont promis de rester très vigilants en prévision des probables tentatives d'augmentation, faisant remarquer que le port de La Baule Le Pouliguen était déjà, dans sa catégorie, le plus cher du département. Affaire à suivre de très près. Rien est gagné

DB.

DERNIERE MINUTE

Nous venons d'apprendre par la Chambre de Commerce que Monsieur MERCIER Directeur des Ports avait cessé ses fonctions au bout de neuf mois d'activité.

La CCI nous a communiqué le nom de son remplaçant. Il s'agit de Nicolas CIENIWSKI. Nous allons prendre rendez vous avec lui.

L'assureur de la plaisance.

Nos tarifs en ligne : ASC. FR



Des garanties sans vétusté.

Le Pack sérénité.

Port de Plaisance - 44380 PORNICHET - Tél. 02 28 55 01 01 - Fax. 02 28 55 01 09 - E-mail : contact@asc.fr

NOTRE VISION SUR LE DRAGAGE ET L'ENTRETIEN DU PORT

SITUATION ACTUELLE :

Préparation du chantier longue et coûteuse

Point de rejet sensible en cas de tempête avec recyclage des matériaux Dragage imposé de jusant afin de faciliter la dispersion des rejets, se traduisant par une production réduite de 50% provoquant un doublement de la durée du chantier.

CE QUI POURRAIT ETRE ETUDIE !

Conjuguer le besoin de remblaiement des plages avec la campagne de dragage (rejets des matériaux à proximité des zones à recharger). Réduction des coûts et des nuisances liées au transport terrestre. Utilisation au moindre coût d'un matériau aujourd'hui perdu.

Refoulement à terre. Il convient de rappeler l'existence d'une colonne de refoulement enterrée qui court le long du quai, côté La Baule jusqu'au pont du boulevard Guy de Champsavain.

Une zone de dépôt des matériaux de dragage existait sur le site de la Minoterie au lieu dit Le temps perdu.

Cette zone de rejets fut abandonnée sur le prétexte que les boues étaient polluées.

Aujourd'hui, celles ci sont considérée comme saines au regard de l'actuel point de rejets, à l'entrée de la baie, qui, rappelons le est un secteur riche en coquillages.

L'Administration invoque aujourd'hui un risque de pollution de la nappe phréatique de la Minoterie

Si, comme précisé, ci dessus, les boues sont propres, la nature du terrain essentiellement sablonneux filtrera les eaux sans risque pour la nappe phréatique.

D'autre part, afin d'éliminer totalement le moindre risque, il est possible de faire appel à des techniques couramment utilisées sur des chantiers sensibles.

Le site de la Minoterie, sur un périmètre à définir, pourrait être composé de silos horizontaux communicants.

Ceux ci seraient délimités sur leur périmètre, par des cavaliers d'enclôture.

L'ensemble de la surface serait recouvert d'un film d'étanchéité positionné à une profondeur limitant les risques d'accrochage mécanique lors de la reprise du matériau.

Le retour des eaux se ferait dans l'étier.

Selon le même principe de refoulement, il serait également possible d'utiliser le secteur en friche côté La Baule, à l'Est de l'étier, entre celui ci et le rond-point inachevé.

Autres pistes à approfondir. La municipalité du Pouliguen, dans son bulletin municipal n° 13, informe de son intention de réviser le PLU.

Dans ce projet, il est fait état d'une implantation de stationnement de dissuasion, lesquels se veut être de proximité.

Face à cette perspective, la municipalité du Pouliguen serait peut être en mesure de récupérer, pour surface de stationnement, le marais côté gauche, du Bd de Kissiegg, dans le sens rond-point de la Gare rond-point de l'Europe.

Les campagnes de dragage s'effectuant en dehors de la période estivale, cette surface pourrait être comblée, puis le matériau repris pour satisfaire des besoins de travaux publics, libérant ainsi un volume correspondant au dragage.

La problématique dragage du port de La Baule /Le Pouliguen se présente sous deux volés : curatif et préventif.

Curatif :

Le dragage coup de poing toutes les 4 ou 5 années. Entre deux campagnes, la nature reprend ses droits.

Préventif :

La configuration du port avec notamment la contrainte du marais mais aussi le bénéfice d'une possible réserve considérable d'eau pourrait être utilisée.

Pourquoi ne pas exploiter cette capacité hydraulique pour provoquer, sur chaque cycle de marée, une chasse qui évacuerait tout ou partie des matériaux transportés par le flot.

Ceci serait un dragage préventif.

La construction d'un système de vannages à la première restriction de l'étier, soit au pont SNCF, permettrait de répondre à ce besoin.

Le principe de fonctionnement serait le suivant : durant toute la période de flot, les vannes ou portes demeurerait ouvertes, pour assurer, comme aujourd'hui, l'alimentation des marais.

A la pleine mer, les portes se ferment et demeurent dans cette position durant un temps à préciser (1 à 3 heures). Ceci correspondrait à une dénivellation suffisante entre l'amont et l'aval de l'ouvrage, pour assurer le courant nécessaire.

A l'heure dite (par exemple PM +2 heures) les portes s'ouvrent dans des proportions calculées pour assurer un débit et un courant régulateur dans le port.

Ce principe, au delà du fait, qu'il ne modifie en rien le régime hydraulique, est de nature à satisfaire, en certaines périodes, un besoin en eaux du marais, mais aussi retarder, voir réduire considérablement le besoin de dragage du port.

Dragage de maintenance.

A l'instar des dispositions prises par les différents ports de la région, pourquoi ne pas faire l'acquisition d'un moyen de dragage d'une capacité de production ajusté au besoin annuel du port.

Cet équipement à définir (drague stationnaire à désagrégateur, ponton avec deeper et chaland automoteur à clapets) assurerait, durant la période hivernale, une totale autonomie du dragage.

Ce bref condensé ne préjuge en rien de dispositifs à créer pour limiter la pénétration des matériaux dans le port

Bien sûr ce ne sont que des réflexions qui méritent d'être débattues et approfondies.

C P

ETUDE HYDROSEDIMENTAIRE

Notre association fait partie du comité de pilotage relatif à l'étude hydrocémentaire. Cette étude est menée par la société SOGREAH. Deux membres du bureau de l'APPBP ont assistés fin juillet à une première réunion.

GV

LES CHAUFFARDS NE SONT PAS TOUS SUR LA ROUTE

Jeudi 8 Septembre en début d'après-midi au large de Belle-Isle, l'un de nos adhérents, propriétaire d'un Biloup 89 a été brutalement abordé par un « baroudeur » Cap Camarat 6,95 en pleine vitesse, manifestement à la suite d'absence de veille.

Voici le récit de cet adhérent :

Parti du port du Pouliguen nous nous dirigeions au moteur, voiles amenées vers Sauzon par mer calme, visibilité excellente et vent faible d'Ouest.

Nous aperçumes un bateau à moteur qui se dirigeait vers nous. Nous étions intrigués par sa route, mais pas trop inquiets. Toutefois celui-ci continuait à s'approcher à une vitesse que j'estimai à 30 noeuds. et sa route ne s'infléchissait pas. Et avec une rapidité stupéfiante ce fut un choc extrêmement brutal sur tribord, qui me laissa incrédule, mes seules pensées étant : « Quelle c....ie. et en plus il ne s'arrête même pas ».

En effet l'engin continuait sa course. C'est alors que mon équipier et moi aperçumes deux têtes dans l'eau. Le pilote et sa passagère n'ayant pas vu arriver le choc avaient été éjectés de leur embarcation et nageaient près de mon voilier, tandis que le Cap Camarat continuait à faire route à pleine vitesse. Après avoir stoppé mon moteur, nous remontâmes à bord le pilote et sa passagère.

Mais le cauchemar ne s'arrêta pas là car le baroudeur tournait maintenant à pleine vitesse autour de nous.

La S.N.S.M. envoyée par le sémaphore prévenu dès le choc pour repêcher les personnes tenta alors d'arrêter le bateau sans pilote mais en vain car leur vitesse (22 noeuds) était trop faible. Des plongeurs de la Brigade Nautique en stage dans le baie de Quiberon sont alors intervenus et réussirent à le rattraper avec leur Zodiac et à sauter dans le baroudeur pour stopper son moteur.

On peut relever deux erreurs du pilote du baroudeur. Il marchait à pleine vitesse sans regarder où il allait. Le coupe-circuit n'a pas fonctionné !

GV

QUESTION D'UN PLAISANCIER

L'EAU. Un membre s'est plaint de l'interdiction momentanée de laver les bateaux avec l'eau des pontons compte tenu que c'est une prestation comprise dans le prix de la place. Il s'agit d'une décision préfectorale ponctuelle faisant appel au civisme et pour oublier ce désagrément, en cette période de catastrophes naturelles, il suffit de penser à tous nos homologues plaisanciers d'Amérique et d'Asie qui, s'ils ne manquent pas d'eau, eux n'ont plus de bateaux !

JPD

NOS PARTENAIRES DE L' ETE

Lors de nos deux cocktails, j'ai cité les personnes ou établissements qui nous avaient aidé à leur réalisation. La gentillesse des accueils et la qualité des produits offerts méritent qu'on y revienne avec plus de précision.



Commençons par Madame et Monsieur Sébastien DABIN. Viticulteurs à Gorges (44). Ils nous ont délicieusement et abondamment abreuvés de six excellents vins, certains ayant remportés des distinctions, le tout servi avec gentillesse et simplicité. Beaucoup d'entre vous, spontanément, ont su les remercier et ils sont partants pour revenir l'année prochaine. Ils nous ont de plus offert au pied levé deux lots pour la tombola.

La Belle Iloise : Madame LECOSSEC, gérante du magasin situé sur le port du Pouliguen a tout de suite adhéré à notre idée et obtenu de sa direction une large dotation qu'apparemment vous avez apprécié. (216 boîtes) Deux bourriches nous ont été offertes en plus pour doter la tombola.



A produits de qualité, pain de qualité, Madame AIRAUD, boulangerie rue du bois au Pouliguen nous a procuré de quoi confectionner plus de 2200 toasts coupés dans de la "Pascalette" le joyau de son vaste choix de pains.



Pour rappeler que nous sommes en Bretagne, des galettes de blé noir s'imposaient.

Projet réalisé avec la complicité de Monsieur COVA, fabricant de galettes et autres bonnes choses à l'enseigne de **La Galette Goutzy** rue Amiral Courbet au Pouliguen.

La dotation de 440 pièces n'a pas laissé beaucoup de restes ! Mais il faut aller voir sur place la fabrication tous les après midi, c'est sympa et ça sent bon !

Qui dit galettes dit cidre, évidence qu'a instantanément compris Monsieur LANDAIS de la cidrerie KERISAC à Guenrouët. Grâce aux 72 bouteilles offertes, vous avez pu déguster et comparer cidre doux et cidre brut et ce en quantité.



Enfin pour terminer Mr Christophe JADEAU nous a fourni pour une somme très symbolique 10 kilos de **Galettes de Saint GUENOLE**, fraîches cuites du jour, un régal !

Que toutes ces personnes et ces établissements soient grandement remerciés et N'hésitez pas à leurs réservez vos achats en vous faisant connaître bien sur !

J.P.D.



POINT SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'UNAN

Plusieurs plaisanciers nous ont posé des questions concernant l'UNAN. Voici quelques explications sur l'organisation

Rappelons que l'objet de l'UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateurs) est de regrouper les navigateurs de plaisance pour représenter et défendre leurs intérêts. Elle est structurée sur 3 niveaux, local, départemental et national.

Chacun de ces niveaux intervient comme interlocuteur des gestionnaires des ports ou des zones de mouillages, des administrations, de la Fédération des Industries Nautique (FIN), de la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP)...

Pour traiter des problèmes liés à :

- La sécurité de la navigation,
- La formation et l'information des navigateurs,
- La réglementation,
- Aux conflits d'usage entre pratiquants du littoral et de la mer,

1- Au niveau local, de la zone de mouillages ou du port, les associations assurent la liaison entre les plaisanciers" utilisateurs - clients" et les" responsables - gestionnaires" des zones de mouillages ou portuaires pour les problèmes :

- de fonctionnement et d'équipement,
- de gestion des espaces, sur l'eau ou à terre,
- des services (fluides, toilettes, animations, etc.)
- des contrats et des tarifs (Conseils de mouillages ou portuaires)
- des problèmes de sécurité, etc.

2 - Au niveau départemental (avec compétence régionale), chaque UNAN-Départementale :

- travaille à la mutualisation des connaissances de chacun, au travers de ses différentes commissions (exemples: Port, Mouillage, Cartographie, balisage, sécurité, statistiques, etc.),
- assure la liaison avec les services départementaux et régionaux (Préfectures: départementale, régionale et maritime, DRAM, DDAM, Service maritime de l'Equipement - Conseil général, Conseil régional, CROSS, SNSM, Comités des Pêches et des conchyliculteurs, etc.).

3 ' Au niveau national,

Les relations avec les Ministères, les Administrations et les Organismes centraux, sont du ressort de l'UNAN, France. Les activités sont multiples, en particulier au sein :

- du Conseil Supérieur de la Météorologie (CSM).
- du Comité des Utilisateurs du Service Hydrographique de la Marine, (CUSH).
- du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques, (CSNP-SN) Commissions; Sécurité, Développement, Environnement, ...

Les premières structures de cette organisation ont vu le jour dans le Morbihan et la Charente Maritime. Aujourd'hui d'autres départements et régions ont rejoint le mouvement; Finistère, Loire Atlantique, Gironde, Landes et Pyrénées Atlantique, Méditerranée...

D'autres Régions ou Départements s'organisent; Nord, Calvados, Ille et Vilaine, Vendée.

GV



CONSTATS ET DOLEANCES DES USAGERS DU PORT

Etat désastreux de la berge Quai du commandant l'Herminier :
Celle ci est engravillonnée avec de la simple caillasse s'infiltrant dans les semelles de chaussures et provoquant une dégradation des ponts de bateaux.
Il est demandé un revêtement sur ce secteur.

Stationnement anarchique de Presqu'île location:

La navigation peut être rendue délicate, dans certaines conditions de courant, au passage du pont. Il est fréquemment constaté 4 à 6 unités de location stationnées en extrémité de ponton, à couple. Ce dispositif engageant largement le chenal crée un danger pour la navigation.
La même société stationne véhicules et remorques sur le parking et la cale devant la Capitainerie. Selon les propos de nos adhérents, le propriétaire de Presqu'île location, dont la courtoisie et la politesse ne sont pas ses qualités premières, se considère comme le propriétaire des lieux.

Comme bon nombre d'usagers, j'ai constaté la présence en nombre de camping cars, jets ski, et unités diverses et variées sur le terre plein des grues.

Au titre de civisme, il nous a été demandé de ne plus utiliser l'eau douce pour nettoyer nos bateaux. Pourquoi tolère t'on que les camping cars en stationnement derrière le terrain de sport de La Baule se raccordent en eau et électricité sur les pontons d'une part et que d'autre part, jets ski et unités remorquées se glissent dans les places laissées disponibles par les usagers, pour se dessaler avant d'être remonté sur les cales et ce en totale gratuité.

Est il utile de rappeler que l'eau, l'électricité et l'entretien des cales entrent dans les charges d'exploitation du port que NOUS, nous payons.

Cette situation, qui ne saurait perdurer, implique la prise de disposition immédiate.

Sur le ponton N, lors de sorties à la journée, les places sont fréquemment occupées par des visiteurs (zodiac et vedettes,) dont les occupants débarquent pour se restaurer ou faire du tourisme sur le quai. Ceci pose un problème pour le locataire de la place à son retour de mer.

Sur la cale de carénage du manège, il a été signalé le dépassement de ferrures de fixation des tins. Il est demandé la réfection complète de cette zone d'échouage.

Demander à la Capitainerie si les protections cathodiques ont bien toutes été remises en place après le dragage.

AC

ASSEMBLEE GENERALE

Notre Assemblée Générale aura lieu le Samedi 15 avril 2006 à 18 h 30
salle du Foyer au Pouliguen. Pour démarrer au plus tôt la réunion, merci d'envoyer votre adhésion par courrier avant cette date.

A.M.B.

Ateliers Maritimes Baulois

JEANNEAU - YAMAHA

Route de Guérande

44510 LE POULIGUEN

Tél 02 40 15 16 16

Fax 02 40 15 16 11

e-mail : contact@amb-yachting.com

www.amb-yachting.com



NAVY PLAISANCE



LENIPHEN - 44350 GUÉRANDE
Tél. 02 40 42 30 60
Fax 02 40 62 30 84

**4 PROFESSIONNELS
A VOTRE PORTE**

ENTRETIEN MÉCANIQUE,
GRUTAGES, SORTIES D'EAU,
CARÉNAGE, ANTIFOULING, RÉPARATIONS,
VENTE DE BATEAUX NEUFS ET OCCASIONS,
LOCATION D'EMPLACEMENTS
TRAVAUX POLYESTER,
CONSTRUCTION CP. EPOXY, ETC...

P H M
y a c h t i n g

2, rue du Pré Malenpogne
44510 LE POULIGUEN
Tél. & Fax : 02 40 15 06 06
E-mail : phmyachting@aol.com

3M Marine **X International.**
PAINTURES DU MÉDOC

SOS ATLANTIC ENTRETIEN - GARDIENNAGE
CARÉNAGE - GRUTAGE

GRUMARINE Les bateaux plaisir
Chemin du Pré Malenpogne
44510 LE POULIGUEN
Tél. 02 40 42 33 29
Fax 02 40 42 82 28
<http://sosatlantic.ifrance.com>
e-mail : sos atlant@aol.com

MERCURY **VOLVO PENTA** **ICOL**

LE MOT DE L'ASSUREUR

Comme vous pouvez le constater sur notre logo en première page, le cabinet ASC est devenu ASC - GRAS SAVOYE.

Cette entrée dans notre capital du 1^{er} courtier Français ne peut que vous rassurer sur la pérennité de notre entreprise.

Toujours soucieux d'apporter le meilleur service à nos clients, partenaire de l'APPBP, n'hésitez pas à nous contacter pour toute étude de tarification sur votre bateau, actuel ou futur.

Notre savoir faire est reconnu, et notre proximité est un atout de chaque instant.

ASC

Vous êtes dans le vent...

Vêtements Pêche Déco marine Nautisme



La boutique de la Coopérative Maritime

LE CROISIC

Face à la Criée

Tél. 02 40 15 71 01

SAINT NAZAIRE

4, bd René Coty

Tél. 02 40 22 21 71

REMISE 5%

aux Adhérents de l'APPBP
sur présentation de leur carte de membre
Sauf articles en promotion ou soldé.